

# Association Poneys du Sud

## Règlement des concours Modèle et Allures toutes races de poneys.

Ces concours sont organisés sous la responsabilité de l'Association Poneys du Sud.

Ces concours se tiendront **le dimanche 14 mai à St Affrique (local),**

**le dimanche 4 juin sur le site du Haras d'UZES (régional)**

**le dimanche 25 juin à St Etienne de Tulmont-Pitray (régional)**

Ces concours sont ouverts aux poneys des régions voisines, sachant qu'un poney ne peut être primé que sur un seul Régional.

Ces concours sont qualificatifs pour le National Pfs et pour le National FPPCF (toutes races)

**Jugement** : 1 ou 2 jurys (épreuves en parallèle selon le nombre de candidats), juges nationaux.

**Les engagements pour ce concours se font en ligne sur le site SHF : <https://www.shf.eu/>**

**L'inscription à ces concours implique l'acceptation du présent règlement et des mesures sanitaires mises en œuvre par l'organisateur.**

**Un tarif réduit est consenti aux adhérents.**

Des box (en dur, tous paillés) sont disponibles à la location. Leur nombre est limité.

Ils seront attribués dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. **Dans la mesure du possible**, les mâles seront séparés des femelles.

**La réservation des box se fait en ligne sur le site SHF. Un tarif privilégié est consenti aux adhérents depuis 2 ans au moins.**

### Remarque importante :

Ne peuvent toucher les primes SHF que les PONEYS INSCRITS AU PROGRAMME d'ELEVAGE DE LEUR RACE et dont le **propriétaire est adhérent de l'Association Nationale de Race dont dépend le poney présenté ET de l'Association Régionale organisatrice du concours.**

**En cas de copropriété, l'adhésion d'un des copropriétaires suffit, pour autant qu'il ait bien inscrit le poney sur sa liste SHF.**

**Les poneys (sauf les foals) ne peuvent concourir que s'ils sont présentés avec leur document d'accompagnement portant mention des vaccinations obligatoires, attestant de leur vaccination contre la grippe équine et contre la **Rhinopneumonie****

**ATTENTION, protocole de vaccination à respecter :**

**Primo-vaccination : 2 injections à 1 mois d'intervalle puis rappel obligatoire 6 mois après.**

**Quelle que soit la race, les poneys sont toilettés : crinière nattée ou piontée, queue faite ou nattée.**

**Pour les présentations en main (toutes catégories), le présentateur peut se faire aider par une personne de son choix.**

**Cette aide est obligatoire pour les poulinières suitées et les foals.**

Le cavalier ou la cavalière doit être en tenue de concours, les présentateurs en tenue correcte.

**Les poneys ne sont pas jugés sur des critères de conformation à une race, mais sur un modèle et des capacités de poneys de sport. Il n'y a pas de classement par taille (sauf 3 ans E et poulinières E).**

### Saut en liberté des 2 ans et 3 ans :

**L'attention des participants est attirée sur la nécessité de préparer les poneys sur le dispositif spécifique mise en place et décrit ci-après.** Tout poney jugé insuffisamment préparé (refus de la marche en avant, comportement dangereux pour lui ou le personnel de piste sera exclu de l'épreuve)

### Assurances :

Les organisateurs conseillent aux participants de contracter pour chaque poney participant aux épreuves d'élevage une assurance RCPE (Responsabilité Civile Propriétaire d'Equidé) qui seule peut couvrir les éventuels dommages causés à autrui par les dits poneys.

Outre l'assurance RCPE, le cavalier des poneys présentés montés doit être couvert par une assurance garantissant les risques liés à la compétition équestre. L'assurance liée à la licence fédérale couvre ces risques.

**Si le cavalier n'est pas détenteur d'une licence fédérale, il lui revient de garantir les risques inhérents à une présentation montée.**

**L'Association se dégage de toute responsabilité en cas de défaut d'assurance des poneys et présentateurs participants.**

**ATTENTION : il existe pour les épreuves Poulinières suitées, 2 ans, yearlings et foals des épreuves spécifiques pour les poneys Pfs.**

**Le concours des 3 ans montés** est ouvert aux poneys de 3 ans inscrits à un stud-book des races de poneys, ou portant l'appellation Origine Constatée (*dont au moins un parent est de race poney*) et toisant moins de 1m 49 ferré. (Toise obligatoire pour tous les 3 ans.)  
**Les poneys de taille E seront jugés dans une section spécifique**

Trois épreuves (obligatoires) :

**Pour les mâles, présentation en filet obligatoire.**

- une présentation en liberté sur l'obstacle dans un rond d'Havrincourt. (Voir le descriptif du dispositif de saut ci-après.)
- une présentation individuelle montée (aux 3 allures, par pelotons de 4 au maximum.)
- une présentation en main permettant de juger le modèle et les aplombs.

Les poneys sont présentés en filet simple, avec muserolle. L'usage de guêtres antérieures n'est autorisé que pour l'épreuve de saut en liberté, pas de protège-boulets. L'usage de la cravache est autorisé. Les éperons et le stick sont interdits.

**Le concours des 2 ans** est ouvert aux mâles, hongres et femelles de 2 ans appartenant à un stud-book (seules les femelles inscrites à un programme d'élevage sont primées). Les 2 ans seront toisés (1m 45 non ferré maximum). **Les poneys sont obligatoirement présentés en filet pour les mâles**, en filet ou licol pour les femelles. Seules les femelles sont primées.

**Les poneys de race Pfs ont une épreuve réservée et sont donc classés à part. Les autres races ont une épreuve commune, ils sont classés ensemble. Les grilles de notation sont les mêmes.**

Trois épreuves :

- Présentation en liberté sur l'obstacle, rond d'Havrincourt. (Voir le descriptif du dispositif de saut ci-après.)
- Présentation au modèle en main à l'arrêt, au pas et au trot (jugement du modèle et des aplombs).
- Présentation aux allures en liberté dans le rond d'Havrincourt.

**Le concours des 1 ans** est ouvert aux mâles et femelles de 1 an appartenant à un stud-book. 2 classements : mâles et femelles.

Ils seront tous jugés et notés individuellement aux allures en liberté et au modèle dans le rond d'Havrincourt

Les poneys peuvent être présentés en filet ou en licol. (Filet conseillé pour les mâles)

Les yearlings sont jugés au modèle et aux allures en liberté (Rond d'Havrincourt)

**Les poneys de race Pfs ont une épreuve réservée et sont donc classés à part. Les autres races ont une épreuve commune, ils sont classés ensemble. Les grilles de notation sont les mêmes.**

**Le concours des poulinières suitées** est ouvert aux femelles suitées (**même non resaillies**) inscrites à un stud-book européen des races de poneys. Le foal doit être inscriptible dans un stud-book français des races de poneys au 1<sup>er</sup> novembre de l'année en cours. **Les poulinières « Poney », « Origine constatée » ou DSA sont admises s'ils elles ont au moins un parent poney et si elles sont suitées d'un foal dont le père est un étalon poney approuvé dans sa race.**

Présentation en main à l'arrêt et au pas puis en liberté dans la carrière en sable. Présentateurs en tenue correcte.

Le foal, tenu en main à l'arrêt, est vu ensuite lâché en mouvement avec sa mère.

La note du foal, **jugé sur la même épreuve**, représente 30% de la note de sa mère.

**Les poneys de race Pfs ont une épreuve réservée et sont donc classés à part. Les autres races ont une épreuve commune, ils sont classés ensemble. Les grilles de notation sont les mêmes.**

**Les poulinières de taille E seront jugées dans une section spécifique**

**Concours foals** : Les foals sont jugés indépendamment de leur mère, **sur la même épreuve. Nouveau en 2023 : la prime de concours est attribuée au foal et non plus à sa mère. C'est sa participation au concours qui génère le paiement de la prime PACE.**

**Les poneys de race Pfs ont une épreuve réservée et sont donc classés à part. Les autres races ont une épreuve commune, ils sont classés ensemble. Les grilles de notation sont les mêmes.**

Pour les Régionaux (Uzès et Pitray), une épreuve « **Coup de cœur des jurys** » réservée aux premiers de chaque épreuve, **présents obligatoirement au rappel** en fin d'après-midi clôturera le programme. Cette épreuve est dotée de 100 € par l'Association Poneys du Sud (sous réserve que le présentateur ou le propriétaire du poney soit adhérent de l'Association).

Le coup de cœur des jurys est le fruit de la concertation des jurys lors du rappel.

**Sont attendus au rappel les 3 premiers de chaque classe (3 meilleures notes des épreuves « Toutes races » et Pfs confondues.)**

L'organisateur se réserve le droit de refuser l'accès ou d'exclure du concours tout poney qu'il ne jugerait pas en état de participer (État général, comportement dangereux, poney non préparé à l'obstacle)

**Contact organisateur** : Association Poneys du Sud – 9 chemin des Acacias 81290 ST AFFRIQUE LES MONTAGNES

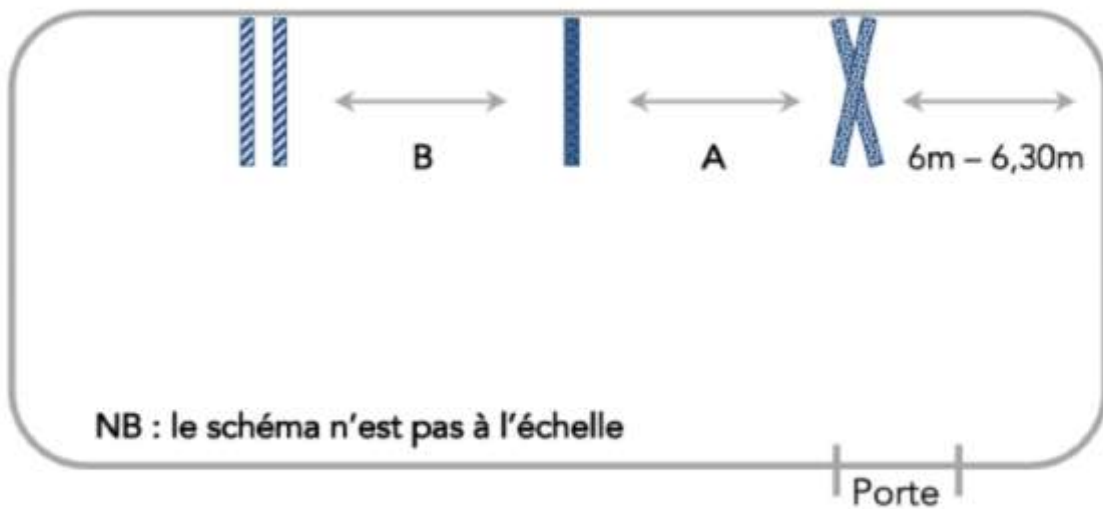
Tél : 06-20-99-80-53

Mail : [assopmp@gmail.com](mailto:assopmp@gmail.com)

Toute information complémentaire sur <https://www.poneys-de-sport.com/>

Ci-après, schéma du dispositif de saut en liberté.

Dans le rond d'Havrincourt, les poneys sont jugés sur 6 à 8 sauts au maximum, le dispositif final est comme suit, les poneys débiteront par un vertical en sortie de ligne, et finiront sur un oxer :



#### A. Normes techniques poneys de 2 ans :

Taille du poney	Moins de 1.08m	1.08m et 1.30m	1.31m à 1.40m	1.41m à 1.48m
Distance A	4.70m	5.50m	6.10m	6.10m
Distance B	4.70m	5.50m	6.45m	6.75m

Les cotes maximales sont fixées par le jury en fonction de la taille du poney et des conditions, elles sont ci-après données à titre indicatif :

- verticaux de 100 cm maximum
- oxer de 110 cm de hauteur et 100 cm de largeur au maximum.

Si les organisateurs le souhaitent, les poneys sont placés sous la responsabilité d'une équipe de rond ; le propriétaire n'est dans ce cas pas admis dans le rond. A la demande du jury, un obstacle peut être abaissé en cas de difficulté.

#### B. Normes techniques poneys de 3 ans :

Taille du poney	Moins de 1.08m	1.08m et 1.30m	1.31m à 1.40m	1.41m à 1.48m
Distance A	4.70m	5.50m	6.10m	6.40m
Distance B	4.90m	5.80m	6.75m	7.20m

Les cotes maximales sont fixées par le jury en fonction de la taille du poney et des conditions, elles sont ci-après données à titre indicatif :

- verticaux de 105cm maximum
- oxer de 115 cm de hauteur et 110 cm de largeur au maximum.